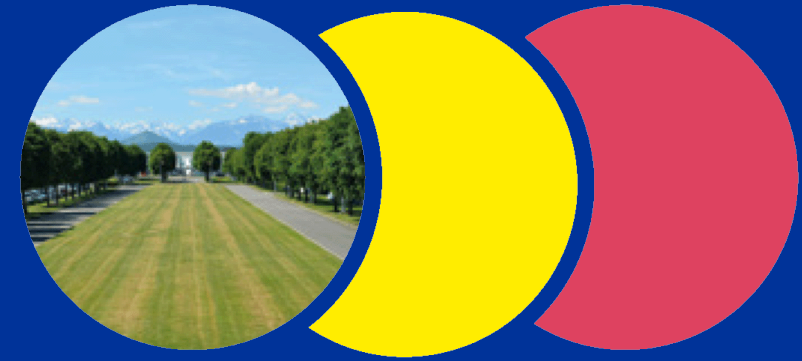


tarbes
lourdes
pyrénées



LE BUDGET PRIMITIF 2024

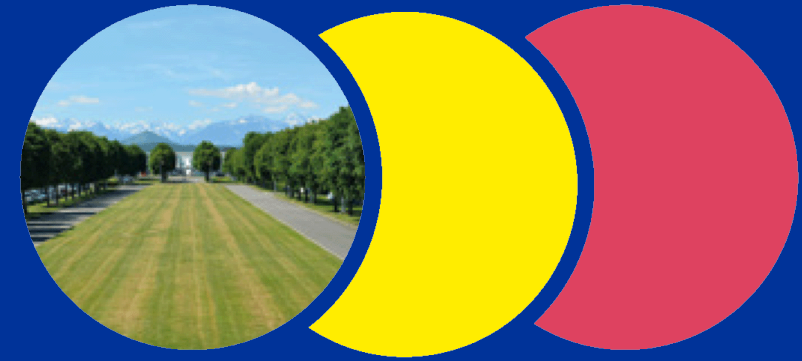
Communauté d'agglomération TARBES-LOURDES-PYRÉNÉES

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES 2024

FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

SECTION	DÉPENSES			RECETTES		
	BP 2024	BA 2024*	TOTAL	BP 2024	BA 2024	TOTAL
FONCTIONNEMENT	91 908 480 €	26 157 190 €	118 065 670 €	91 908 480 €	26 157 190 €	118 065 670 €
INVESTISSEMENT	16 371 285 €	13 076 194 €	29 447 479 €	16 371 285 €	13 577 894 €	29 949 179 €
TOTAL	108 279 765 €	39 233 384 €	147 513 149 €	108 279 765 €	39 735 084 €	148 014 849 €

* N'intègre pas les BA Téléports et BA Transports qui seront votés en mars 2024



LE BUDGET **PRINCIPAL** 2024

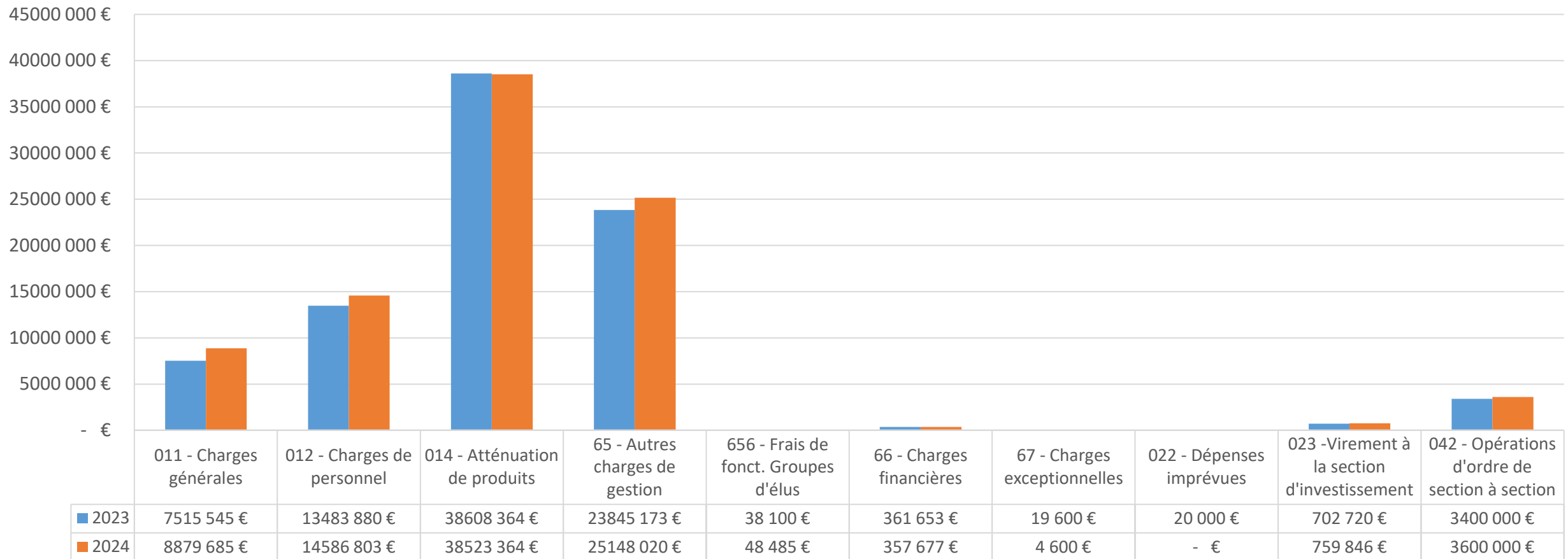
SECTION DE FONCTIONNEMENT

> LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

BP 2023 : 87 995 035 €

91 908 480 €

BP 2024 : 91 908 480 €



> LES **DÉPENSES** DE FONCTIONNEMENT

> **Chapitre 014 / ATTÉNUATIONS DE PRODUITS : 38 523 364 € dont**

- Attributions de compensations (AC) prévisionnelles :

- 26 845 000 €

- Fonds national de garantie individuelle de ressources : FNGIR

- 11 628 364 €

> **LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

➤ **Chapitre 65 / SUBVENTIONS & PARTICIPATIONS VERSÉES : 25 148 020€**
dont

- Organismes publics (principales subventions)

- 19 833 700 € pour la contribution versée au SYMAT
- 727 000 € pour la GEMAPI
- 606 720 € pour les subventions versées aux budgets annexes
- 600 000 € pour le service incendie et secours
- 175 000 € pour le SM Pyrénia
- 632 560 € pour l'attractivité du territoire (PTER : PLGV, Cœur de Bigorre et office du tourisme) et la politique de la ville (GIP, partenariats avec le CD65 et l'Adil)

- Organismes privés (principales subventions)

- 522 000 € pour le Parvis
- 385 000 € pour le service économique dont la subvention à Crescendo, à la pépinière de Bastillac et à la Mission Locale.
- 50 000 € pour l'itinérance culturelle

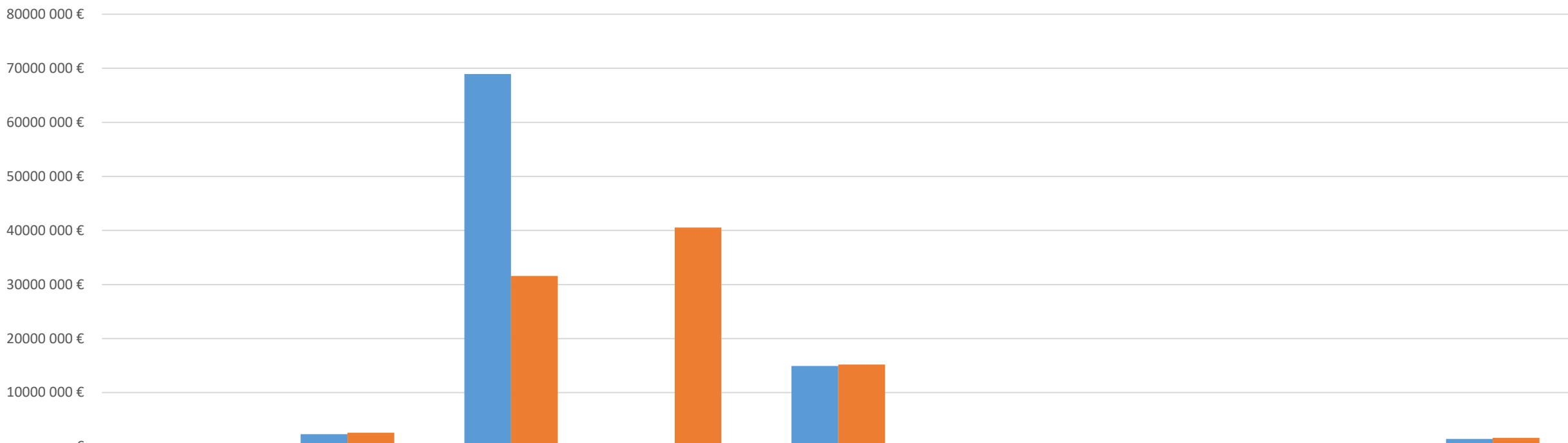
> Autofinancement 2023-2024 : Budget principal et Budgets Annexes

BUDGET PRINCIPAL	BUDGETS ANNEXES LOCATIONS / VENTE			BUDGETS ANNEXES EAU ET ASSAINISSEMENT		BUDGETS ANNEXES AMENAGEMENT DE ZONES							BUDGET ANNEXE	TOTAL	
	COOP HARICOT	HOTELS D'ENTREPRISES	LOCATION TELEPORTS + IMMEUBLES	EAU	ASSAINISSEMENT	PARC D'ACTIVITES DES PYRENEES	ECOPARC	ZAC DU GABAS ET DE ST PE	ZAC CAP AERO	ZAC PARC DE L'ADOUR	ZAC PYRENE AEROPOLE	ZI DE SAUX	TRANSPORT		
2023															
023 - viremnt à la section de fonctionnement	702 720,00 €		123 453,00 €	665 453,00 €	1 239 275,00 €						35 160,00 €				2 766 061,00 €
042 - Opérations d'ordre	3 400 000,00 €	6 860,00 €	279 509,00 €	452 000,00 €	350 000,00 €	1 179 420,00 €	20 000,00 €	265 932,00 €	340 000,00 €	395 300,00 €	385 000,00 €	194 000,00 €	789 416,00 €		9 057 437,00 €
TOTAL 2023	4 102 720,00 €	6 860,00 €	402 962,00 €	452 000,00 €	1 015 453,00 €	2 239 275,00 €	1 179 420,00 €	20 000,00 €	265 932,00 €	340 000,00 €	430 460,00 €	385 000,00 €	194 000,00 €	789 416,00 €	11 823 498,00 €
2024															
023 - viremnt à la section de fonctionnement	759 846,00 €		143 545,00 €	1 387 703,00 €	1 503 369,00 €						27 000,00 €				3 821 463,00 €
042 - Opérations d'ordre	3 600 000,00 €	6 860,00 €	279 730,00 €	850 000,00 €	1 600 000,00 €	520 000,00 €	20 000,00 €	65 000,00 €	202 000,00 €	210 000,00 €	735 000,00 €	244 000,00 €			8 332 590,00 €
TOTAL 2024	4 359 846,00 €	6 860,00 €	423 275,00 €	- €	2 237 703,00 €	3 103 369,00 €	520 000,00 €	20 000,00 €	65 000,00 €	202 000,00 €	237 000,00 €	735 000,00 €	244 000,00 €	- €	12 154 053,00 €

Pour rappel, les BA Téléports et BA Transports seront votés en mars 2024

 **BP 2023 : 87 995 035 €**

 **BP 2024 : 91 908 480 €**



	013 - Atténuation de charges	70 - Produits services	73 - Impôts et taxes	731 - Fiscalité locale	74 - Dotations, subventions	75 - Autres produits de gestion (loyers...)	76 - Produits financiers	77 - Produits exceptionnels	042 - Opérations d'ordre de section à section
■ 2023	15 000 €	2315 200 €	68939 300 €		14938 020 €	311 440 €	5 075 €	30 000 €	1441 000 €
■ 2024	15 000 €	2585 640 €	31575 000 €	40528 700 €	15187 290 €	393 250 €	2 600 €	- €	1621 000 €

> LES **RECETTES** DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 731 - Fiscalité locale : 40 528 700 €

73111 Taxe habitation + Taxes Foncières	16 835 000 €
73113 TASCOM	2 300 000 €
73 114 IFER	670 000 €
7331 TEOM	19 833 700 € (base 2023)
7346 GEMAPI	890 000 €

Chapitre 73 - Impôts et taxes : 31 575 000 €

7382 Fraction TVA – TH	23 200 000 €
7388 Fraction TVA CVAE	7 200 000 €
73 223 FPIC	1 155 000 €
73 28 Paris hippiques	20 000 €

Hypothèses de travail :

FISCALITÉ LOCALE

- Prévisions identiques à celles du BP 2023 sans augmentation de taux

IMPOTS ET TAXES

- Prévisions « médiane » entre prévisions budgétaires 2023 et notifications 2023

> Chapitre 74 / DOTATIONS ET SUBVENTIONS

. Dotations d'intercommunalité et dotation de compensation

Dotations intercommunalité : 3 370 000 €

Dotation de compensation : 8 180 000 €

TOTAL DOTATIONS 11 550 000 €

. Allocations Compensatrices

Allocations Taxes Foncières : 70 000 €

Allocation Cotisation Économique : 2 800 000 €

TOTAL ALLOCATIONS 2 870 000 €

. Autre participations tous financeurs confondus : 767 290 €

Dont principalement,

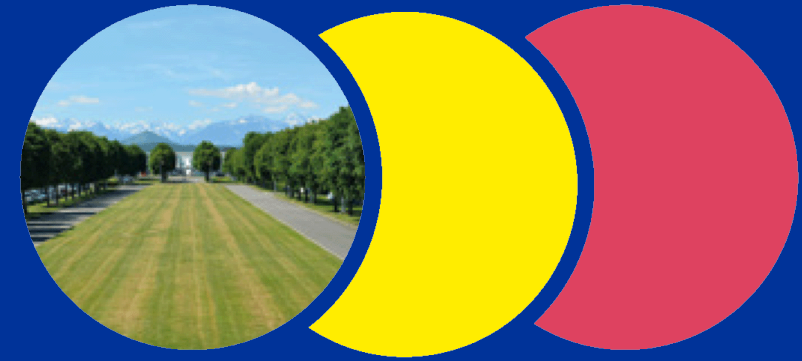
225 000 € pour les écoles de musique

226 000 € pour la Politique de la Ville Habitat

157 000 € pour la gestion des aires d'accueil

110 000 € pour les actions PCAET

36 300 € pour l'action CitésLab

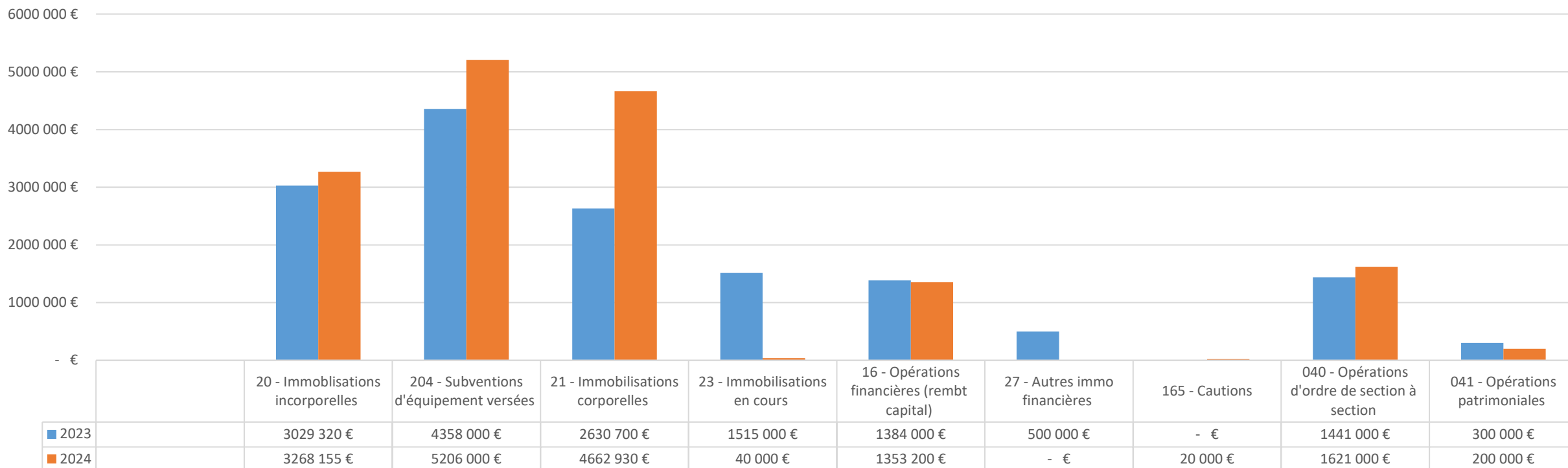


LE BUDGET **PRINCIPAL** 2024

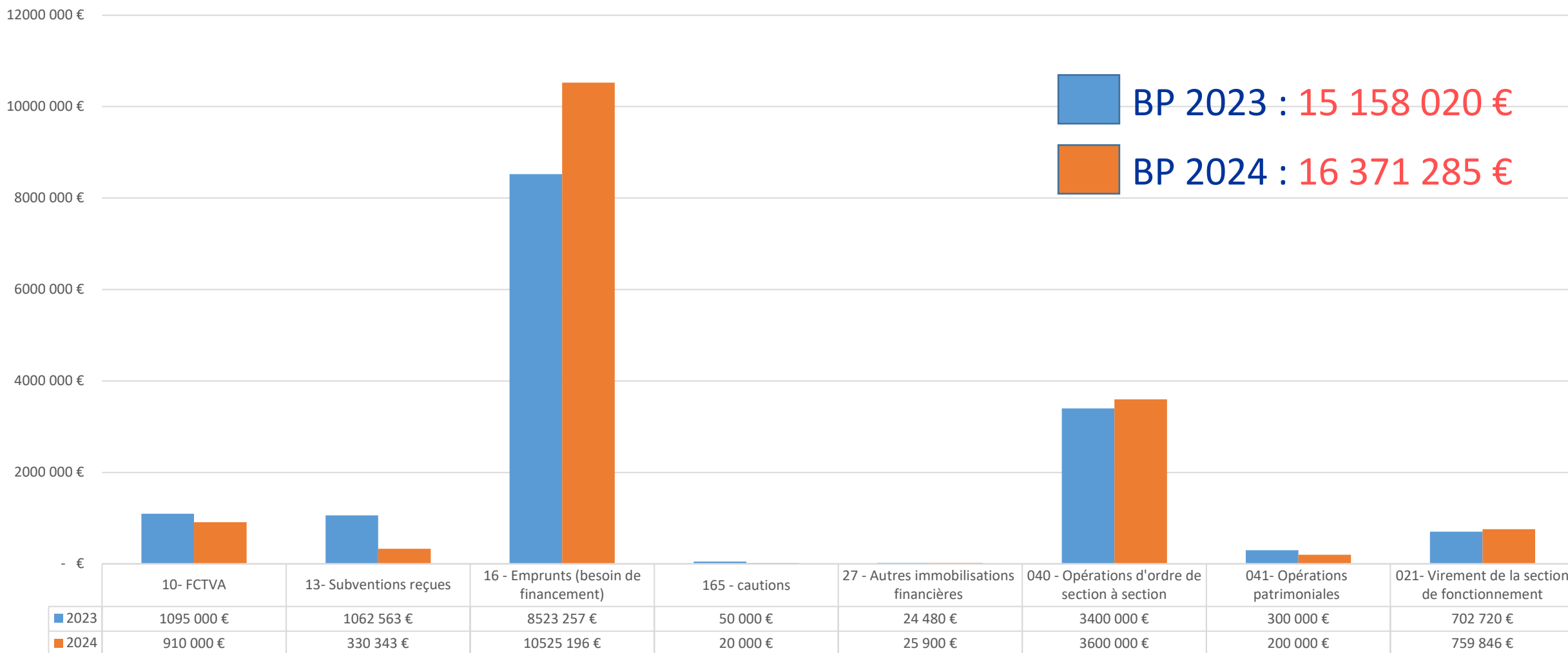
SECTION D'INVESTISSEMENT

 **BP 2023 : 15 158 020 €**

 **BP 2024 : 16 371 285 €**



LE BUDGET PRINCIPAL 2024
> LES RECETTES D'INVESTISSEMENT
16 371 285 €



LOGISTIQUE

Pour l'ensemble des services :

160 500 € pour l'acquisition de logiciels

215 500 € pour l'acquisition de matériel informatique
(renouvellement des postes, serveurs...)

Mobilier : 137 800 €

dont 48 800 € pour les bibliothèques et 22 000 € pour le
service Prévention



FONDS DE CONCOURS et SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENTS

A / Fonds d'aides

- aux communes

- Reprise années 2017-2023 : **500 000 €** inscrits en Crédits de Paiement (CP) en 2024 pour une Autorisation de Programme (AP) d'un montant d'un 1 M€
- Année 2024 : **200 000 €** inscrits en Crédits de Paiement (CP) en 2024 pour une Autorisation de Programme (AP) d'un montant de 500 000 €

- **Catastrophes naturelles** : **166 000 €** inscrits en Crédits de Paiement (CP) en 2024 pour une Autorisation de Programme (AP) d'un montant de 500 000 €

B / Subventions d'équipement « politiques contractuelles »

- **PLH : 670 000 €** Subvention OPH : chantier Voie Verte / Lamarthe Et 250 000 € pour l'OPAH-TLP et OPAH-RU Tarbes et Lourdes (aides travaux)

- **CTO (Contrat Territorial Occitanie 2023-2027) : 300 000 €** inscrits en Crédits de Paiement (CP) en 2024 pour une Autorisation de Programme (AP) d'un montant de 3 500 000 €.

- **CPER : 100 000 €**

- Aide au développement des laboratoires de recherches : 150 000 € Pour la perspective d'un projet « Université de Technologie »

C / Subventions

équipements : SM Pyrénia : 1 400 000 €

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Piscines : 526 400 €

- 286 300 € pour le centre nautique Paul Boyrie (reprise des plages : changement résine et travaux divers)
- 103 000 € pour la piscine Tournesol (étude de géothermie et étude de programmation pour reprise vestiaires)
- 132 100 € pour le complexe aquatique de Lourdes (cuvelage du bassin, garde du corps sur toiture)

Hippodrome : 221 000 € travaux de reprise de la toiture

Usine : 140 000 € Climatisation, plaques de protection et acquisition de mobilier complémentaire

Pic du Jer : 52 000 € lancement de maîtrise d'oeuvre



ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Écoles de musique : 386 200 €

167 000€ pour le Conservatoire Henri Duparc pour travaux suite à un sinistre

83 000 € Pour Joseph Kosma : travaux rez-de-chaussée et reprise de la VMC.

Bibliothèques : 182 000 €

60 000€ pour la médiathèque Louis Aragon (étude de géothermie et travaux divers).



GENS DU VOYAGE

Aires d'accueil : 657 500 €

Dont 281 500 € pour l'aire de Grand Passage
Et 212 000 € pour les travaux sur l'aire de Lespie

Sédentarisation : 72 000 € pour la réalisation
des travaux de l'aire de sédentarisation de Lourdes, dont
50 000 € pour l'acquisition d'un terrain.



SERVICE ESPACES NATURELS

Travaux hangar Juillan 60 000 € pour la fin des travaux (révisions avenants) et l'acquisition de mobilier.

Équipement du service 115 930 € dont 96 000 € pour l'acquisition de 2 tracteurs pour les services communs

CAMINADOUR

288 000 € pour des travaux classiques de reprise du revêtement sur divers secteurs et travaux sur la clôture.





ENVIRONNEMENT

PCAET : Plan Climat Energie Territorial

- 120 000 € : Fonds « renaturation » haies + biodiversité (communes et autres)
- 100 000 € : subventions aux particuliers pour l'acquisition de poêle à bois (Prime Air Bois)
- 7 000 € pour l'acquisition d'un capteur de pollens
- 40 000 € pour étude de préfiguration fonds Air-Bois Ademe

GEMAPI : 325 000 € pour le PLVG et le SMAA



Projet d'Agglomération

- Nouvelle médiathèque de l'Arsenal :
1 152 000 € pour la maîtrise d'œuvre et
divers diagnostics
- Auditorium de Lourdes: 202 000 €
pour le lancement des études
- Grand projet ferroviaire du Sud-Ouest
(GPSO) : 305 000 €



SERVICE ECONOMIQUE :

TRAVAUX sur les ZAE : 1 965 000 €, dont

- 684 000 € Zone Arsenal : rue de la cartoucherie et stationnement des Forges.
- 445 000 € Zone Kennedy : étude et travaux
- 251 000 € Zone Segues-Longues Bordères (voirie)
- 432 000 € Zones Maye Lane Ibos et Cognac à Tarbes

SUBVENTIONS équipement : 315 000 €,

Dont 200 000 € pour le Dispositif Entrepren@ Innovation & @immobilier, le Dispositif Commerces pour communes rurales et 50 000 € pour le Dispositif Tiers Lieux.



URBANISME

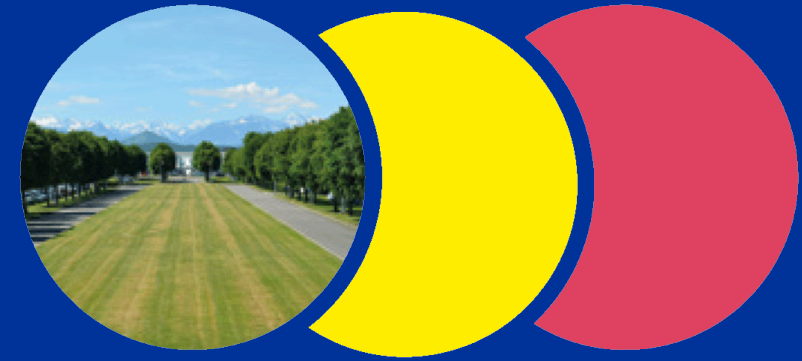
Études (SCOT PLH - PLUi) : 814 935 €

Dont 179 000 € Pour le SCOT PLH

Et 620 935 € pour le SCOT-PLUi Sud & Nord



© Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées



LE BUDGET PRIMITIF 2024

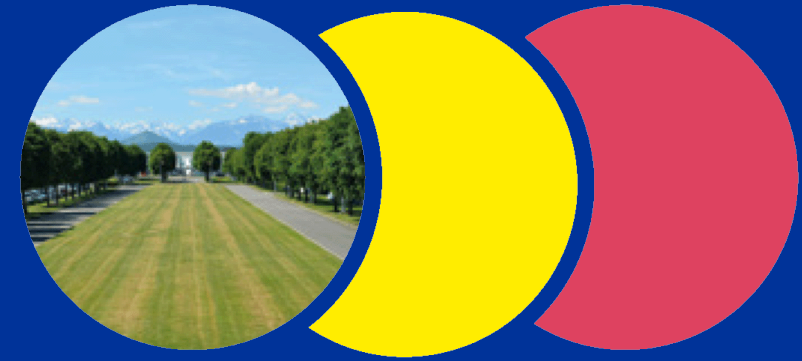
> LA DETTE

Au 1^{er} janvier 2024, l'encours de la dette s'élèvera à **36 725 806,22 €** et se répartira de la manière suivante.

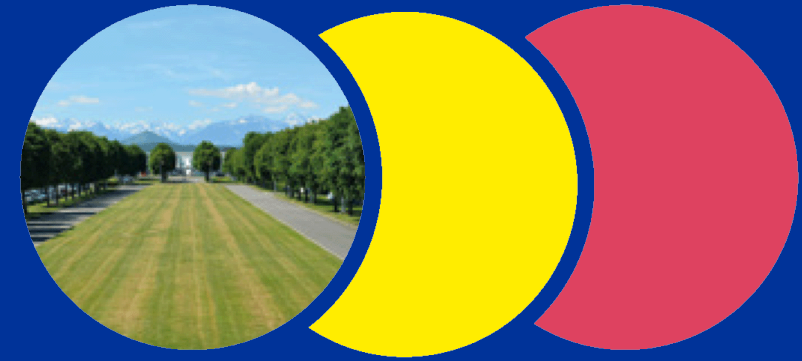
Il convient de préciser que pour le budget principal, les budgets annexes eau, assainissement, et Parc d'activités des Pyrénées, le montant des intérêts est susceptible d'évoluer à la hausse compte tenu de l'augmentation de l'Euribor 12 mois et l'Euribor 3 mois.

DÉTAIL DE LA DETTE DIRECTE PAR BUDGET SUITE AU TRANSFERT

	DETTE INITIALE	CAPITAL RESTANT 31/12/2023	AMORT 2024	INTERETS 2024	ANNUITE 2024
BUDGET PRINCIPAL	25 275 240,00	14 299 230,74	1 356 012,90	356 226,60	1 712 239,50
BA PARC D'ACTIVITES DES PYRENEES	2 000 000,00	834 223,39	150 973,41	46 596,11	197 569,52
BA HOTELS D'ENTREPRISES	2 000 000,00	433 333,33	133 333,34	20 640,90	153 974,24
BA TELEPORT	1 000 000,00	233 344,61	81 752,89	8 564,71	90 317,60
BA EAU	3 834 259,82	2 334 675,31	169 353,34	90 324,39	259 677,73
BA ASSAINISSEMENT	38 405 250,28	18 590 998,84	1 768 175,11	671 261,67	2 439 436,78
TOTAL	72 514 750,10	36 725 806,22	3 659 600,99	1 193 614,38	4 853 215,37



LES BUDGETS ANNEXES 2024



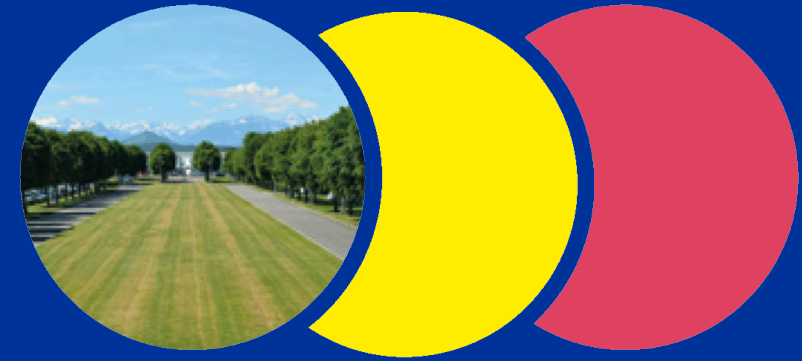
LOCATIONS D'IMMEUBLES ET LOCATION – VENTE

BA Hôtels d'entreprises :

- **70 000 €** pour la poursuite des travaux de mise aux normes pour l'hôtel d'entreprises situés boulevard Renaudet,
- **259 000 €** pour des études énergétiques et photovoltaïques et la poursuite des travaux d'aménagement pour les bureaux des services eau et assainissement sur le Télésite.

Le Budget BA Locations Téléports et immeubles sera voté en mars 2024.

> LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

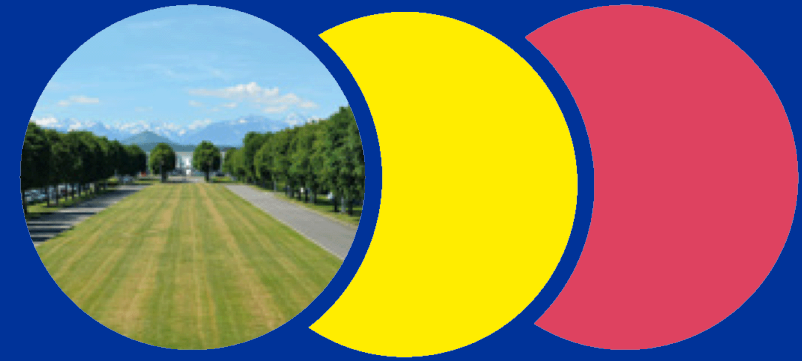


AMÉNAGEMENTS DE ZONES :

- **850 000 €** pour le BA Aménagement Parc de l'Adour : 300 000 € de Maitrise d'œuvre pour l'aménagement hydraulique et le suivi des travaux et des frais de géomètre, et 550 000 € de travaux de voirie (150 000€ pour la prolongation de la voie de l'aire de covoiturage et 400 000€ pour la voie de désenclavement du bâtiment D.E. d'Alstom).
- **405 000 €** pour le BA Aménagement du Parc d'activités des Pyrénées pour la réalisation d'une voie de desserte complémentaire.
- **110 000 €** pour le BA zone du Gabas pour la création d'une voirie interne afin de desservir les lots vendus et la mise en fonctionnement de la station d'épuration située sur la zone,
- **75 000 €** pour le BA Zone de Saux pour le lancement des travaux de l'entrée financés dans le cadre du Plan Avenir de Lourdes.

TRANSPORTS :

- **Le budget sera voté en mars 2024.**



EAU : 2 440 000 €

- dont 15 000 € de frais d'annonces,
- 400 000 € de frais d'études pour la réalisation du schéma directeur du Sud du territoire en Eau potable (territoire fragile sur les ressources en eau) et de la maîtrise d'œuvre pour relier la commune de Peyrouse à Lourdes
- 1 883 000 € pour le renouvellement des réseaux d'eau notamment sur les communes dont le rendement est inférieur au rendement réglementaire.
- 29 000 € pour l'achat de logiciels et de licences
- 13 000 € d'équipements spécifiques et récurrents pour les besoins du service (matériel informatique).



ASSAINISSEMENT : 4 040 000 €

- dont 20 000 € de frais d'annonces,
- 736 000 € en études pour la réalisation du schéma directeur pour les communes de l'ex Adour Alaric, pour les maîtrises d'œuvre pour l'envoi des effluents de Bartrès sur le réseau de Lourdes et le lancement de la maîtrise d'œuvre pour la construction d'un hangar (hydrocureur)
- 12 000 € d'équipements récurrents et spécifiques pour les besoins du service (matériel informatiques et mobiliers).
- 22 000 € pour l'achat de logiciel et de licences,
- 2 921 000 € pour le renouvellement des réseaux d'assainissement afin de limiter les eaux claires parasites dans les réseaux

agglo-tlp.fr

tarbes
lourdes
pyrénées



Communauté
d'agglomération